

Femmes d'acier : connaissez votre pouvoir

ATTENDU QUE tous les membres qui s'identifient comme femmes sont reconnus comme des Femmes d'acier soutenant l'inclusivité dans l'ensemble de nos industries et secteurs d'emploi, sans égards, à la race, à l'indigénéité, à l'âge et au niveau d'aptitude;

ATTENDU QUE les droits des femmes ne constituent pas uniquement une question de justice, mais qu'ils dépendent de l'édification d'une économie prospère et équitable, et que, dans le monde entier, les femmes ont été systématiquement sous-payées et leur travail a été dévalorisé, et que cet écart salarial et cette discrimination fondée sur le genre nuisent à la sécurité et au bien-être des femmes;

ATTENDU QUE les Femmes d'acier de notre syndicat témoignent de notre solidarité et de notre sororité en s'unissant dans le but de faire progresser l'égalité des femmes à l'échelle de notre diversité, en défendant activement les droits dans le domaine du travail, en participant volontairement aux activités politiques et de recrutement, en présentant volontairement leur candidature à des rôles au sein de notre syndicat et de leurs localités, et en prenant part aux efforts de négociation et aux campagnes contre les entreprises;

ATTENDU QUE, en 2023, les Femmes d'acier et les militantes syndicales partout dans le monde se sont réunies à Pittsburgh (Pennsylvanie), aux États-Unis, à l'occasion de la neuvième Conférence internationale sur la condition féminine de notre syndicat, qui avait pour thème « Femmes d'acier : Connaissez votre pouvoir ». Axée sur l'éducation, le militantisme et le service, cette conférence a servi de plateforme à nos consœurs pour apprendre les unes des autres, renforcer notre solidarité et accroître le soutien à l'égard des sections locales, des districts, de leurs homologues et des travailleuses et travailleurs dans le monde entier;

ATTENDU QUE le Syndicat des Métallos encourage la participation et le leadership de toutes les consœurs en élargissant les programmes des districts conçus à leur intention, le cours de perfectionnement en leadership des Femmes d'acier offert une fois par année dans chaque district, les réunions du Conseil des Femmes d'acier, des sections locales et des districts, et les réunions du Comité national de la condition féminine au Canada, tout en s'assurant que les Femmes d'acier figurent au programme de toutes les principales activités menées à l'échelle internationale, nationale et des districts;

ATTENDU QUE le Syndicat des Métallos reconnaît que la santé et la sécurité des femmes sont menacées en raison de risques distincts qui découlent à la fois de différences biologiques et d'attitudes sociétales, et qu'il est déterminé à s'y attaquer en faisant connaître activement les risques propres à chaque genre dans le lieu de travail, en encourageant les femmes à participer davantage au militantisme dans les domaines de la santé et de la sécurité des femmes, et en veillant à ce que leurs besoins dans ces domaines soient pleinement intégrés dans les programmes, les politiques et les initiatives du Syndicat des Métallos en matière de santé et de sécurité;

ATTENDU QUE l'accès à des soins complets de santé génésique est un droit fondamental de la personne, et que le fait de priver les femmes de soins de santé de qualité et d'autonomie en ce qui concerne leur propre corps peut limiter leur capacité à obtenir la sécurité économique et des possibilités d'éducation, et avoir ainsi des répercussions sur leur bien-être émotionnel et social;

ATTENDU QUE les Femmes d'acier militantes ont activement collaboré avec leurs confrères et collègues syndiqués à faire progresser l'égalité des femmes dans le lieu de travail et au-delà de celui-ci, réclamant des mesures visant à mettre fin à la violence faite aux femmes, en négociant des congés payés et d'autres pour les membres qui subissent de la violence conjugale, en exigeant des plans d'action à l'échelle nationale, l'augmentation du financement accordé aux refuges pour femmes ainsi que de réelles mesures pour mettre fin à la crise des femmes et filles autochtones disparues et assassinées, et en s'opposant au langage et aux comportements sexistes, racistes, homophobes, transphobes et capacitistes dans les sections locales et les autres installations du syndicat;

ATTENDU QUE les Statuts du Syndicat des Métallos témoignent de l'engagement de notre syndicat envers la croissance personnelle et le perfectionnement professionnel de nos consœurs syndiquées en rendant obligatoire la création de comités locaux de la condition féminine dans chaque section locale où des consœurs travaillent.

PAR CONSÉQUENT, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE :

- 1) Le Syndicat des Métallos continuera de reconnaître, d'appuyer et d'encadrer les Femmes d'acier militantes dans nos lieux de travail, notre syndicat et nos localités dans le but de les encourager à assumer des rôles de haut niveau dans tous les domaines.
- 2) Notre syndicat fournira le soutien, l'encouragement, l'aide et les ressources nécessaires à une meilleure compréhension du besoin de comités de la condition féminine dans les sections locales, dont l'importance et la responsabilité sont reconnues comme égales à celles de tous les autres comités obligatoires et qui sont intégrés en tant qu'élément fondamental à la structure de la section locale dans le but de renforcer la solidarité,

d'accroître le militantisme et de contribuer au travail essentiel de la section locale.

- 3) Les Femmes d'acier continueront de déployer leurs efforts à l'échelle internationale, renforçant ainsi la solidarité au-delà des frontières afin de promouvoir l'égalité économique et sociale des femmes, appuyant la lutte mondiale contre l'exploitation de tous les travailleurs et consolidant notre partenariat avec Unite the Union dans le cadre des initiatives de Workers Uniting pour élargir sa mission et la faire progresser.
- 4) Notre syndicat continuera de défendre l'équité salariale en tant que tactique clé pour mettre fin aux écarts salariaux fondés sur le genre. Nous négocierons de solides clauses contractuelles qui garantissent un salaire égal pour un travail de valeur égale, nous procéderons à des audits de l'équité salariale et appuierons des lois qui favorisent l'équité salariale aux échelons local, national et international.
- 5) Chaque coordonnatrice des Femmes d'acier dans les districts du Syndicat des Métallos, en collaboration avec son directeur de district, s'efforcera d'élaborer et de mettre en œuvre un plan de district pour les Femmes d'acier qui met l'accent de manière égale sur l'éducation, le militantisme et le service.
- 6) Notre syndicat continuera d'offrir ses programmes aux femmes à l'échelle internationale, nationale et des districts, tout en cherchant continuellement à améliorer ces initiatives et à les mettre à jour, et il encouragera toutes les sections locales à soutenir activement les activités et les réunions des Femmes d'acier à tous les échelons.
- 7) Notre syndicat continuera de faire avancer l'égalité des femmes sur les plans économique, politique et social par des efforts soutenus en politique, l'engagement communautaire, la négociation collective, l'éducation syndicale, la recherche et la communication.
- 8) Le Syndicat des Métallos continuera d'appuyer les initiatives visant à inciter les Femmes d'acier à voter dans le but d'accroître leur participation à l'action politique et aux efforts de lobbying, et de les encourager à se présenter comme candidates aux élections municipales, étatiques, provinciales et fédérales.
- 9) Les Femmes d'acier continueront de revendiquer la modification des lois relatives au travail afin de veiller à ce que les travailleuses aient accès à la protection et à la représentation qu'offrent les syndicats, en tendant la main aux femmes non syndiquées afin de les renseigner sur les avantages de l'adhésion syndicale, ainsi que de défendre d'autres lois liées au travail qui favorisent l'égalité économique des femmes, notamment des services de

garde abordables, l'équité salariale, l'accès à des soins de santé, y compris la santé génésique, et les congés parentaux payés, entre autres.

- 10) Le Syndicat des Métallos renforcera son engagement à protéger la santé et la sécurité de toute la population ouvrière en promouvant activement la campagne *Monter le niveau de la santé et sécurité pour les femmes* et les initiatives connexes dans l'ensemble des districts, et en consacrant des ressources à l'élargissement et l'amélioration de ces outils éducatifs dont nos membres ont absolument besoin.
- 11) Notre syndicat continuera de se mettre au défi de tirer parti des réussites de nos Femmes d'acier et de nos programmes d'égalité, en s'assurant que nos activités syndicales et structures décisionnelles tiennent compte de la pleine diversité de nos membres.